

Conclusions sur l'Assemblée générale annuelle
des Institutions de Bretton Woods (FMI/BIRD)

Manille 4 - 8 octobre 1976

I. Conclusions d'ensemble

a) FMI

La réunion de Manille a montré qu'il y avait maintenant un accord général sur l'idée que l'élimination de l'inflation est une condition préalable à une croissance économique régulière et à une réduction du chômage dans les pays industrialisés. Les pays en développement se sont ralliés à ce point de vue, mais comme l'expansion des importations des pays industrialisés sera moins rapide si ceux-ci appliquent des politiques propres à enrayer l'inflation, ils demandent en contrepartie, avec le ferme appui du Directeur général du FMI, un accroissement de l'aide publique au développement, un accès plus libéral aux facilités du FMI et une plus large ouverture des marchés des pays développés aux produits manufacturés dans le tiers monde.

Un large accord s'est fait également sur la nécessité de promouvoir le processus d'ajustement des balances courantes par des politiques économiques appropriées, alors que depuis le début de 1974 la priorité avait été donnée au financement des déficits en raison de la récession économique mondiale. L'application de cet accord sera néanmoins délicate compte tenu de la situation de nombre de pays industrialisés pour ne pas parler de ceux en développement dont la

- 2 -

situation continue d'exiger certains moyens de financement. Il a été convenu que le FMI devait encourager l'ajustement en cessant d'offrir aux pays membres des facilités de financement non grevées de conditions de politique économique et en les obligeant à recourir aux crédits normaux du FMI, qui sont assortis de telles conditions. La demande de crédit présentée par le Royaume-Uni permettra de voir si le FMI est déjà en mesure d'imposer des conditions suffisamment contraignantes à un grand pays. Il faut évidemment tenir compte, dans cette appréciation, que les pouvoirs de surveillance accrus du FMI n'existent pas encore puisque les statuts amendés ne sont pas encore entrés en vigueur.

A cet égard, de Larosière, qui vient d'être élu à la présidence des suppléants du Groupe des Dix en remplacement de Ossola, aurait, si nos informations sont exactes, signifié clairement à M. Witteveen que les Dix entendaient être étroitement associés à la négociation des conditions imposées aux Britanniques. De façon plus générale, il est à relever que le "volontarisme" qui a caractérisé la discussion sur les politiques d'ajustement fait ressortir une grave faiblesse du système des changes flottants: contrairement à ce que les Américains ont affirmé, ce système ne comporte aucun mécanisme auto-équilibrant, aucun facteur poussant à l'ajustement des politiques économiques. La très grande capacité de crédit des marchés financiers internationaux permet au contraire aux pays déficitaires de poursuivre des politiques laxistes jusqu'au moment où ils atteignent l'ultime limite de l'endettement. Les institutions financières internationales officielles n'ont alors plus d'autre choix que de consolider les prêts privés si elles veulent éviter une crise financière interna-

- 3 -

tionale. C'est la raison pour laquelle il a été demandé à Manille que les consortiums bancaires internationaux n'accordent des crédits qu'à des pays qui ont accepté de se plier à des conditions de politique économique fixées par le FMI. Mais il s'agit là encore d'une demande toute platonique, rejetée d'ailleurs par les pays latino-américains.

Consensus aussi sur l'opportunité de donner au FMI les moyens d'exercer une "ferme surveillance" sur la politique de change des Etats membres. Mais le fait que les grands pays (USA, Royaume-Uni) s'opposent à l'adoption de règles uniformes et préconisent une approche pragmatique cas par cas fait craindre que les pays soient jugés selon leur puissance plutôt que selon leurs mérites. C'est pourquoi il conviendrait de suivre avec attention la ligne de conduite du FMI dans ce domaine qui présente pour nous un intérêt évident.

L'accord politique intervenu à Kingston dans le domaine de l'or n'a pas été remis en cause. Divers pays, comme l'Italie, la France, le Canada, le représentant de l'Amérique latine ont toutefois demandé au Fonds de faire preuve d'une plus grande souplesse dans sa politique de vente afin de réaliser les recettes les plus élevées possibles dans les ventes aux enchères.

Un large accord s'est dessiné également sur la nécessité d'entamer sans tarder la procédure qui doit conduire à la 7ème révision générale des quotas. Cette hâte (la sixième est encore en cours de ratification) vise à prévenir

- 4 -

toute offensive des pays en développement en faveur de nouvelles émissions de DTS.

Elle cadre assez mal avec la volonté générale des pays membres de confier au FMI la surveillance de l'évolution des liquidités internationales. Tâche impossible, selon Emminger, puisque l'on ne parvient pas à réglementer l'activité des euro-marchés.

Les pays en développement se sont plaints une fois de plus du peu de poids qu'ils avaient dans les mécanismes de décision du FMI et de la discrimination selon la richesse que cette institution continuait de faire prévaloir entre les nations.

b) Groupe de la Banque mondiale (BIRD, AID, SFI)

Des décisions importantes sont à prendre ou en voie de l'être pour le Groupe de la Banque mondiale. Manille a été à cet égard un forum important d'échanges de vues politiques. Il y fut question à titre principal de :

1) L'augmentation sélective du capital de la BIRD

Une proposition a été déposée pour augmenter de \$ 8,3 milliards le capital de la BIRD. Elle est destinée à maintenir en termes réels les engagements de la Banque érodés par l'inflation. Elle est dite sélective parce qu'elle est répartie entre les membres de la Banque proportionnellement à l'augmentation de leurs quotes-parts au FMI. Les pays membres sont invités à

souscrire sans délai la totalité des parts qui leur sont offertes et il est vraisemblable qu'une décision finale sera prise sous peu dans ce sens.

En acceptant le principe de l'augmentation sélective du capital de la BIRD, les pays industrialisés ont gelé à \$ 5,8 milliards, le programme de prêts de la Banque pour les années 1977 et suivantes. Ils ont en outre imposé un durcissement des conditions de prêts de la Banque (taux d'intérêts, modalités et échéances de remboursement). Grande est l'amertume des PVD sur l'imposition de ces conditions.

2) L'augmentation générale du capital de la BIRD

Ce problème concerne le niveau auquel doit s'établir le taux de croissance réel de la BIRD. Si le principe de la croissance est admis - et il y a tout lieu de le penser - une augmentation générale du capital en résultera d'ici 1980. Les pays industrialisés ont dans l'ensemble accepté de discuter le problème, mais sans s'engager sur le fond.

3) Cinquième reconstitution de l'AID

Il existe dans le camp des pays industrialisés une volonté politique soutenue pour que la cinquième reconstitution de l'AID se fasse à un niveau nettement plus substantiel (\$ 8 à 9 milliards) que la quatrième reconstitution (\$ 4,5 milliards). Pour qu'il n'y ait pas d'interruption des interventions de l'AID, cette négociation devrait être terminée en mars 1977. A Kyoto,

la semaine dernière, les pays industrialisés ont accepté la souscription d'une part de \$ 7 à 7,5 milliards.

4) L'augmentation du capital de la Société financière internationale (SFI)

Une proposition tendant à augmenter le capital de la SFI de \$ 107 à 480 millions pour la période de 1978/82 est pendante devant le Conseil des Gouverneurs. Appuyée par les Etats-Unis, elle a bien des chances d'être adoptée.

II. Conclusions pour la Suisse

a) FMI

- 1) La gestion des balances de paiement, celle des liquidités internationales et la surveillance que le FMI va être appelé à exercer sont autant de domaines sensibles qui ne devraient pas nous laisser indifférents.
- 2) L'accent mis sur la nécessité de réprimer l'inflation va dans le sens de ce que nous avons toujours prôné. De cette nécessité découle d'ailleurs l'insistance qui est désormais mise sur l'ajustement.

b) Groupe de la Banque mondiale

1) Les décisions qui vont être prises au sujet du groupe de la BIRD vont renforcer le rôle de la Banque mondiale. Ce renforcement ne peut s'opérer que par la voie d'un accroissement des transferts de ressources publiques. Cela complique notre position car

- notre non-participation à la BIRD et à la SFI nous exclut d'une forme de coopération sur laquelle la communauté internationale met actuellement l'accent (augmentation sélective et générale du capital de la BIRD et de la SFI)

- après le vote du 13 juin, une participation suisse ne saurait être actuellement envisagée à la cinquième reconstitution de l'AID qui fait l'objet d'un large consensus politique international.

En tout état de cause, les transferts de ressource de l'ampleur de ceux qui sont envisagés au profit de la Banque mondiale trouveraient difficilement leur place dans notre programme d'aide au développement.

Administration fédérale
des finances
D. Kaeser

Département politique
fédéral
J. Zwahlen

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL

Berne, le 22 octobre 1976.

s.C.41.100.3.2. - ZW/hz

103, 2

Aux représentations diplomatiques suisses

Aux Délégations suisses près :

- l'OCDE, Paris

- l'AELE, Genève

Bureau de l'Observateur, New York

Mission suisse auprès des CE, Bruxelles

Représentation permanente suisse auprès
du Conseil de l'Europe, Strasbourg

Consulats généraux à New York

Francfort s. M.

Milan

Assemblée générale annuelle FMI/BIRD
Manille 4 - 8 octobre 1976

Vous trouverez en annexe un rapport, établi par M. Kaeser (Administration des finances) et le soussigné, relatif aux conclusions de l'assemblée annuelle des Institutions de Bretton Woods. Ce rapport traite, en premier lieu, des conclusions d'ensemble et ensuite des conclusions pour la Suisse.

Pour ceux que les problèmes de fond intéressent plus spécifiquement, nous avons reproduit les résumés des principales déclarations faites à Manille, également en annexe. Elles avaient été envoyées à Berne et à quelques représentations diplomatiques par télégrammes de Manille, ce qui explique leur rédaction en style télégraphique.

Nous sommes prêts à envoyer, à ceux de nos postes qui en feraient la demande, des photocopies des déclarations faites à Manille.

Nous spécifions que ce rapport couvre l'assemblée plénière. Ils n'abordent donc pas les problèmes, en grande partie semblables, qui ont été traités au Comité intérimaire, au Groupe des Dix et au Comité du développement.

Service économique et financier



J. Zwahlen

2 annexes

Lu 22. Okt. 76 11